Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Société de développement industriel du Québec

Rapport annuel 1987-1988

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par la
Société de développement industriel du Québec

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boul. Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08265-X
ISSN 0383-5383

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société de développement industriel du Québec pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie,

Pierre MacDonald

Québec, le 30 juin 1988

Monsieur Pierre MacDonald
Ministre de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président-directeur général,

Gérald Tremblay

Québec, le 30 juin 1988

Table des matières

I.	**La Société de développement industriel du Québec (S.D.I.)**	**9**
	• Conseil d'administration	**11**
	• Organigramme de la direction	**12**
11.	**Message de la direction**	**13**
III.	**Revue des opérations**	**15**
	• Interventions financières	**15**
	• Administration des dossiers	**16**
	• Résultats financiers	**16**
	• Présence sur le territoire	**20**
IV.	**Les états financiers**	**21**

I. La Société de développement industriel du Québec (S.D.I.)

Depuis les changements apportés à sa loi en décembre 1986, la Société de développement industriel du Québec (S.D.I.) contribue au développement économique selon une approche d'affaires et une philosophie nouvelle. Son objectif est de **favoriser la saine capitalisation des entreprises**, de façon complémentaire avec les institutions financières traditionnelles et les sociétés de capital de risque.

Pour stimuler le **démarrage**, la **modernisation** et **l'expansion** des entreprises, ou pour appuyer leurs projets de **recherche-innovation** et d'**exportation,** la S.D.I. a mis au point deux formules de financement novatrices, le **prêt participatif** et la **SPEQ**, (Société de placements dans l'entreprise québécoise).

Du capital pour
les entreprises performantes

La PME québécoise se préoccupe de plus en plus de bien se capitaliser et de réduire son taux d'endettement. Les formules de financement de la S.D.I. ont été conçues pour l'aider à atteindre cet objectif de saine capitalisation. Comparables, par leurs avantages, aux fonds propres ou à une avance des actionnaires, elles lui permettent de **diversifier davantage ses sources de financement**.

La clientèle cible de la S.D.I. est l'entreprise, existante ou en démarrage, oeuvrant dans les secteurs manufacturier, touristique et tertiaire moteur (informatique, laboratoires de recherche et design). C'est l'entreprise qui a une vision de son développement à moyen et à long termes, qui aspire à devenir leader au sein de son secteur d'activité ou de sa région et qui met de l'avant des projets permettant d'accélérer son développement.

Mieux capitalisée, l'entreprise cliente de la S.D.I. bénéficie d'un support intégré aux principales phases de son développement. De plus, la S.D.I. l'assiste dans l'évaluation de ses projets d'investissement grâce à une masse considérable d'informations économiques, financières et techniques recueillies au cours de ses nombreuses années de collaboration avec les entreprises et les ministères à vocation économique.

Deux services additionnels sont offerts aux entreprises: le **montage financier**, qui s'adresse à celles qui sont à la recherche de sources de financement et le **redressement**, pour aider les entreprises clientes de la S.D.I. à surmonter des difficultés financières passagères.

Des entreprises bien capitalisées

En période de forte croissance économique, les entreprises ont tendance à se tourner vers l'endettement pour financer leur expansion et à compter sur la croissance de leurs revenus pour rembourser leurs dettes. Cette pratique peut être dangeureuse car elle met l'entreprise dans une position de fragilité.

C'est en se dotant d'une solide structure financière que les entreprises pourront saisir avec succès les nouvelles possibilités d'affaires qu'offrira l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Elles seront aussi en meilleure position pour répondre aux défis posés par un environnement économique nouveau et hautement compétitif.

Le degré de capitalisation d'une entreprise se mesure par le rapport entre ses fonds propres et sa dette. L'**entreprise bien capitalisée** est celle dont la structure financière présente un équilibre entre ces deux pôles. En d'autres termes, elle n'est pas surendettée.

Pour une entreprise, une saine capitalisation est synonyme:

- d'**autonomie** financière;

- d'une plus grande **marge de manoeuvre** par rapport aux diverses sources de financement;

- de **prévention** contre les impondérables, tels une montée des taux d'intérêts ou des projections qui ne se réalisent pas nécessairement comme prévues.

Le prêt participatif

Malgré l'important développement qu'a connu le Québec ces dernières années, en terme de disponibilité de capitaux pour les PME québécoises, celles-ci ne sont pas toutes mûres pour un financement public. Elles ne sont pas nécessairement prêtes non plus à céder une partie importante de leur capital-actions à une société de capital de risque pour tous leurs besoins financiers. Elles ont donc souvent recours à l'endettement pour financer leur croissance.

C'est ce qui a amené la S.D.I. à mettre au point sa formule alternative et complémentaire de **prêt participatif**.

- Ce prêt ne nécessite généralement aucune garantie de la part de l'entreprise;
- le taux d'intérêt est celui du marché;
- la S.D.I. débourse au fur et à mesure de la réalisation du projet;
- l'entreprise bénéficie d'un moratoire de remboursement du capital et des intérêts pour une période maximale de trois ans;
- les remboursements varient en fonction des résultats du projet;
- pour les projets d'investissement dans des secteurs prioritaires et les projets de recherche-innovation, un congé d'intérêt pourra être accordé pendant la période du moratoire;
- transigeant sur une base d'affaires, la S.D.I. partage des risques avec les entreprises en contrepartie d'une prime au succès.

Société de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ)

La SPEQ est l'autre instrument simple et peu coûteux administré par la S.D.I. pour injecter des fonds nouveaux dans une entreprise, sous forme de capital-actions. Des avantages fiscaux encouragent les propriétaires-dirigeant(e)s à s'associer, sur une base minoritaire, à des investisseurs extérieurs pour le financement de leur entreprise. Cette première étape leur permet de s'initier à une association avec des partenaires externes et de profiter de leurs conseils.

D'importantes modifications au programme, annoncées par le ministre des Finances le 12 mai 1988, viennent confirmer la volonté du Gouvernement de contribuer à l'amélioration de la capitalisation des PME. Ces mesures permettront, entre autres, de canaliser davantage le capital de risque dans les régions et de stimuler l'apport de capitaux pour les activités de recherche et de développement. De plus, un programme d'aide administré par la S.D.I. permettra de réduire jusqu'à 50 % les coûts de mise sur pied d'une SPEQ.

Projets spéciaux

À titre de principal bras financier du Gouvernement en matière d'aide financière à l'entreprise, la S.D.I. est appelée à agir régulièrement à titre de conseiller et de mandataire pour des projets majeurs présentant un intérêt stratégique pour le Québec.

Autofinancement

La S.D.I., en tant que société de développement économique, vise à atteindre l'**autofinancement** de ses interventions. Au cours des années 1990, elle disposera d'un **fonds renouvelable** et permanent lui permettant d'offrir aux PME du Québec le capital nécessaire au financement de leurs projets.

Conseil d'administration

Gérald Tremblay
Président directeur général
Société de développement industriel du Québec

Guy Savard F.C.A.
Vice-président du conseil d'administration
Société de développement industriel du Québec
Directeur général
Samson Bélair
Sherbrooke

Claude Arcand
Président
Groupe Harricana inc.
Amos

Marcel Bergeron
Sous-ministre
Ministère du Commerce extérieur et du
Développement technologique
Montréal

Pierre Delisle
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Québec

Peter R. Duffield
Président
Industries RFI inc.
Montréal

Jean-Guy Frenette
Conseiller politique
Fédération des travailleurs et travailleuses du
Québec (FTQ)
Montréal

Michel Gaucher
Président
Sofati ltée et Soconav inc.
Montréal

Louis Marie-André Jalabert
Président-directeur général
Services financiers Canada-International (SFCI)
Outremont

Gaston J. Langlais
Président
Gesco enr.
Gaspé

Germain Leduc
Notaire senior
Leduc, Grou et Dorais, notaires
Saint-Laurent

Johanne Pérusse
Vice-présidente
Avocat-conseil et secrétaire
Télémédia Corporation
Montréal

Jacques-Yves Therrien
Sous-ministre
Ministère du Tourisme
Québec

Comité exécutif

Gérald Tremblay
Guy Savard
Claude Arcand
Pierre Delisle
Peter R. Duffield
Jean-Guy Frenette
Michel Gaucher
Louis Marie-André Jalabert
Gaston J. Langlais
Germain Leduc
Johanne Pérusse
Jacques-Yves Therrien

Comité de vérification

Gérald Tremblay
Guy Savard
Louis Marie-André Jalabert

Organigramme de la direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président-directeur général
Gérald Tremblay

Sécrétariat
Directeur par intérim, Ghislain Blondin

Gestion de la qualité et vérification interne
Directeur, Viateur Laplante

Financement
Vice-président exécutif
Yvon Marcil

Région Ile-de-Montréal
Directeur, Paul-Yvon Gagnon
Adjoints: Jean Larivée
Réjean Fontaine

Région Est-du-Québec
Directeur, Martin Poulin
Adjoints: Réal Jacques
Daniel Vincent

Région Ouest-du-Québec
Directeur, Paul-Henri Gagnon
Adjoints: Marcellin Labrecque
Denis Thibault

Services spécialisés
Directeur, Pierre Darche
Adjoint: Jean Laveaux
•SPEQ et montages financiers
Directeur, Robert Garneau

Financement des exportations
Directeur, Oleg Revenko

Planification et développement
Vice-président
James Donovan

Communication-marketing
Directeur, Claude Meunier

Économique
Directeur, Jean Méguerditchian

Technologie

Finances et administration
Vice-président
Jean-Claude Lafleur

Finances
Directeur, Gaston Carrière

Personnel et régie interne
Directeur, Jean Boivin

Système et méthodes
Directeur, Robert Primeau

II. Message de la direction

La S.D.I. s'est engagée dans un ambitieux projet d'entreprise qui suppose un changement de mentalité de la part de sa clientèle et un changement de culture de son organisation. Elle devient un organisme de capitalisation, complémentaire, davantage autonome et entièrement dédié, sur une base d'affaires, au développement économique du Québec.

L'exercice financier 1987-1988 de la Société de développement industriel du Québec (S.D.I.) a été marqué par un virage majeur de sa stratégie d'intervention financière. De manière à accroître son efficacité et à répondre aux besoins exprimés par le milieu des affaires, la Société a transformé ses programmes, reposant autrefois en grande partie sur la subvention, pour introduire le concept de partage de risques financiers avec l'entreprise.

En mettant du capital à la disposition des PME, la S.D.I. joue un rôle majeur dans l'amélioration de la structure financière des entreprises. Ses nouvelles formules de financement, souples et novatrices, auront un effet profond et durable sur le développement de la structure industrielle du Québec et sur l'amélioration de sa position concurrentielle.

Le service à la clientèle: une priorité

En mai 1988, la S.D.I. dépassait, sur une base cumulative, les 100 prêts participatifs autorisés et près de 400 dossiers étaient à l'étude. Ces résultats montrent que ce mode de financement correspond à des besoins réels. Ils représentent aussi l'aboutissement d'un effort collectif pour faire de l'excellence du service à la clientèle l'objectif premier de la S.D.I.

Une structure organisationnelle tout à fait nouvelle a été mise en place. Décentralisée et facilitant la prise de décision, elle donne plus de responsabilités à ceux qui travaillent étroitement avec le client, permet de tenir compte des particularités de chaque dossier et favorise de meilleurs délais d'exécution.

Cette structure est mieux adaptée aux objectifs d'un organisme financier ainsi qu'aux préoccupations d'autofinancement et de création d'un fonds renouvelable. Elle permet aussi de maintenir des relations dynamiques avec les ministères à vocation économique.

Un service d'accueil professionnel a été mis en place de façon à répondre adéquatement aux demandes de renseignements exprimées par la nouvelle clientèle et les gens d'affaires. Le service spécialisé en montage financier appuie les entreprises dans leur recherche de sources de financement de manière à mettre à profit l'expertise et les contacts développés par la Société depuis de nombreuses années. Le service de redressement supervise l'évolution des entreprises clientes dans la prévention de crise et dans l'identification de solutions appropriées.

Un effort d'équipe

La S.D.I. a pu compter sur les efforts et la complicité d'une équipe de 169 personnes compétentes, motivées par l'objectif de saine capitalisation et prêtes à transiger sur une base d'affaires avec le client. Un effort particulier a été apporté à la formation du personnel et à son adaptation aux nouvelles réalités de la Société. Nous pouvons déjà constater que ses membres se sont très bien adaptés à leurs nouvelles fonctions et qu'ils relèvent avec enthousiasme le défi qui leur avait été proposé.

Une approche directe et proactive

La S.D.I. s'est engagée dans un effort de conscientisation auprès de ses partenaires afin de les sensibiliser à l'importance d'une saine capitalisation. Une approche directe a été mise sur pied pour les rejoindre. Plus de 200 séances d'information ont été données à travers le Québec auprès d'environ 2 700 partenaires et chefs d'entreprises. Ces échanges ont permis d'être à leur écoute et de polir davantage les modes de financement pour tenir compte des besoins exprimés.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a été très actif au cours du dernier exercice financier. Ses membres se sont rapidement adaptés à la nouvelle mission de la S.D.I. Leur contribution fut essentielle et nous tenons à les en remercier. Madame Nycol Pageau Goyette et messieurs Roger Pruneau et Jean-Claude Gagnon nous ont quitté cette année, leur mandat étant terminé. Nous les remercions pour leur dévouement.

Nous souhaitons également la bienvenue au sein du conseil à madame Johanne Pérusse et à messieurs Claude Arcand, Marcel Bergeron et Peter R. Duffield.

La direction générale

III. Revue des opérations

1987-1988

L'année financière 1987-1988 a été une année de transition pour la Société. Elle marque la fin de plusieurs programmes d'interventions financières et l'introduction d'une nouvelle formule de financement mieux adaptée aux besoins des PME et aux conditions économiques du Québec. Globalement, la S.D.I. a consenti au cours de l'exercice financier 1987-1988, 449 aides financières totalisant 623 280 000 $. De cette somme, la Société a agi comme mandataire du Gouvernement dans 30 projets spéciaux pour des aides totalisant 485 800 000 $, dont 415 200 000 $ ont pris la forme de garanties de prêt ne nécessitant pas, en général, de sortie de fonds de la part de la S.D.I.

Ces interventions lui ont permis de participer au financement de projets d'investissement de l'ordre de 2,5 milliards $ auprès de 412 entreprises et de contribuer à la création de 9 100 emplois directs.

À ces retombées, nous devons ajouter tous les emplois indirects, ainsi que les effets multiplicateurs de ces investissements en termes d'accroissement de la productivité, d'introduction de nouvelles technologies, de commercialisation de produits novateurs, de substitution des importations et d'accès élargi aux marchés d'exportation.

1. Interventions financières

1.1 *Ancienne structure de programmes*

La phase transitoire nécessaire à l'étude des demandes reçues dans le cadre de l'ancienne structure de programmes prenait fin le 30 septembre 1987. Un bon nombre de demandes, soumises avant cette date limite, ont été étudiées en cours d'année. La Société a autorisé 278 aides financières s'élevant à 89 millions $. L'aide au développement touristique a représenté 114 aides totalisant 21,1 millions $.

1.2 *Le prêt participatif*

La période de démarrage du **prêt participatif** s'est avérée un succès. Le programme est opérationnel depuis octobre 1987 seulement et 74 prêts participatifs ont déjà été autorisés, pour une assistance financière de 39 millions $.

Les projets soumis par ces entreprises totalisaient des investissements de l'ordre de 153 millions $. La participation de la Société représente environ 24 % du financement de ces investissements. En moyenne, le prêt participatif s'établit à 525 000 $, tandis que le projet moyen est de 2,1 millions $.

Le prêt participatif a été accordé à des entreprises oeuvrant dans les principaux secteurs industriels du Québec. Ce sont les secteurs des produits de métal, des produits du bois et des services aux entreprises qui ont eu le plus recours à cette forme de financement. En terme de montants autorisés, ce sont les secteurs des produits de transport et de l'électronique, secteurs jugés prioritaires par le Gouvernement, qui viennent en tête de liste, avec 27 % du total.

Prêts participatifs
résultats pour 1987-1988

Secteurs	Nombre	Montant	Investissement
		(000 $)	(000 $)
Produits de transport	4	5 417	17 400
Électronique	4	4 908	15 200
Produits de métal	10	4 678	15 900
Produits du bois	8	4 660	24 300
Matières plastiques	7	2 999	9 100
Produits chimiques	5	1 471	4 800
Services aux entreprises	8	1 467	9 500
Autres	28	13 700	56 800
Total	**74**	**39 300**	**153 000**

1.3 *Les Sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (SPEQ)*

Au cours de l'exercice financier, la S.D.I. a enregistré 61 nouvelles SPEQ, qui ont accumulé des fonds de 15,5 millions $ destinés à la capitalisation des PME.

Depuis le début du programme en 1985, la S.D.I. a enregistré 201 SPEQ, regroupant 3 797 actionnaires, lesquels ont réalisé 211 placements dans des entreprises québécoises, pour des montants de 40 millions $.

SPEQ
distribution des placements

Secteurs	Nombre	Montant (000 $)	Pourcentage
Industrie touristique	25	10,4	25%
Produits du bois	22	3,6	9%
Produits de métal	20	2,5	6%
Services aux entreprises(1)	19	3,1	8%
Produits du meuble	13	1,2	3%
Produits électroniques	12	2,7	7%
Industrie de l'alimentation	12	1,4	3%
Autres	88	15,1	39%
Total	**211**	**40,0**	**100%**

(1) Design, laboratoires de recherche, services informatiques.

Ces placements ont servi au démarrage de nouvelles entreprises, ainsi qu'à l'amélioration du fonds de roulement et à l'expansion d'entreprises existantes. Soixante-sept pour cent des sommes recueillies ont été investies dans des entreprises manufacturières, tandis que les entreprises de service et les entreprises touristiques ont bénéficié de 33 % des placements.

2. Administration des dossiers

Au 31 mars 1988, la Société administrait 4 200 dossiers actifs et traitait avec 3 000 entreprises. Le suivi des dossiers, activité importante de la S.D.I., vise à assurer un meilleur service à la clientèle et une gestion efficace des fonds publics.

2.1 *Déboursements*

Au cours de l'exercice, plus de 2 400 déboursements ont été réalisés auprès des entreprises clientes, impliquant des sommes de l'ordre de 292 millions $.

La majorité des déboursés proviennent d'aides consenties en vertu des anciens programmes de subventions. Ces déboursés s'étalent sur une période allant généralement de 3 à 5 ans à partir de la réalisation des projets et prennent la forme de subventions, de prêts sans intérêt et d'acquisitions d'actions de classe particulière.

2.2 *Suivi des dossiers*

Grâce à ses **services spécialisés**, la Société assiste les dirigeant(es) d'entreprises clientes dans l'identification de solutions à des problèmes existants ou potentiels. Au cours de la dernière année, ce service est intervenu de diverses façons, dont la préparation de diagnostics d'entreprises. Une vingtaine d'entreprises clientes, dont la survie était en jeu, ont pu rétablir leur situation grâce à ces interventions.

2.3 *Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains endroits publics*

La Société a poursuivi ses efforts afin de sensibiliser son personnel aux dispositions de la loi sur la protection des non-fumeurs. Une signalisation appropriée a été apposée aux endroits où il est désormais interdit de fumer et des brochures ont été distribuées aux employé(e)s pour leur rappeler qu'un air sain est essentiel à la qualité de vie. Grâce à la collaboration de tous, les dispositions ont été respectées.

3. Résultats financiers

Les états financiers de la Société présentent un excédant des revenus sur les dépenses de 5,1 millions $ pour l'exercice se terminant le 31 mars 1988. Ces résultats permettent d'accroître les réserves destinées à assurer un équilibre financier des interventions de la S.D.I. et à contribuer à son autofinancement.

Société de développement industriel du Québec
Vue d'ensemble de l'exercice 1987-1988

Programmes	Mode de financement									
	Prêts participatifs		Prêts (1)		Garanties de prêts		SPEQ et autres (2)		Total	
	Nombre	Montant (000 $)	Nombre	Montant (000 $)	Nombre	Montant (000 $)	Nombre	Montant (000 $)	Nombre	Montant (000 $)
Programmes existants										
Investissement	56	28 474						4 162	56	32 636
Recherche-innovation	12	1 876						187	12	2 063
Exportation	1	437			8	10 293	2	188(3)	11	10 918
Mandats spéciaux	5	4 382	5	17 473	11	415 213	9	48 745(2)(3)	30	485 813
Financement					1	2 800			1	2 800
SPEQ (enregistrées)							61		61	
Sous-total	74	35 169	5	17 473	20	428 306	72	53 282	171	534 230
Programmes expirés										
Accès à la bourse							27	264	27	264
Aide touristique			113	19 913			1	1 215	114	21 128
Technologie moderne			45	23 400			2	18 944	47	42 344
Entreprises dynamiques			32	6 147					32	6 147
Recherche-innovation			27	7 028					27	7 028
Exportation			16	5 499	1	300			17	5 799
Autres (divers)					14	5 426		914	14	6 340
Sous-total			233	61 987	15	5 726	30	21 337	278	89 050
Total	74	35 169	238	79 460	35	434 032	102	74 619	449	623 280

(1) Regroupe le prêt conventionnel et le prêt sans intérêt
(2) Regroupe les exemptions d'intérêt et les subventions
(3) Regroupe le capital-actions et les avances des actionnaires

Interventions et montants autorisés par secteur d'activité du 1er avril 1987 au 31 mars 1988

Secteurs	Interventions		
	Nombre	Montant (000 $)	Investissement (Millions $)
Secteur manufacturier			
Aliments et boissons	20	24 649	73, 3
Caoutchouc	6	1 412	5, 9
Plastique	15	6 346	38, 8
Cuir	3	836	8, 7
Textile (1re transformation)	2	339	3, 4
Textile	5	1 499	11,1
Vêtement	10	1 779	6,9
Produits du bois	18	24 258	177, 5
Meubles et articles d'ameublement	11	2 085	13, 7
Papier et produits connexes	8	249 917	433, 5
Imprimerie	7	2 068	8, 1
Métaux (1re transformation)	4	29 962	482, 4
Produits métalliques	27	8 453	56, 7
Machinerie	13	3 531	13, 6
Matériel de transport	12	129 147	320, 1
Produits électriques et électroniques	23	9 835	44, 2
Produits minéraux non métalliques	9	5 856	23, 2
Produits raffinés du pétrole et du charbon	3	653	5, 2
Produits chimiques	18	25 357	165, 8
Autres industries manufacturières	15	4 866	15, 8
Sous-total	229	532 848	1 907, 9
Secteur touristique			
Divertissement et loisir	6	4 461	27, 2
Hébergement et restauration	108	16 667	111, 0
Sous-total	114	21 128	138, 2
Secteur tertiaire			
SPEQ	61		
Services aux entreprises	16	2 638	11, 4
Autres activités tertiaires	28	24 166	322, 9
Sous-total	105	26 804	334, 3
Secteur des mines	1	42 500	108, 1
Total	449	623 280	2 488, 5

Interventions et montants autorisés par région et sous-région du 1er avril 1987 au 31 mars 1988

Régions	Interventions		
	Nombre	Montant (000 $)	Investissement (Millions $)
Bas-Saint-Laurent			
Bas-Saint-Laurent	4	488	2, 6
Sainte-Anne-des-Monts	3	412	1, 7
Gaspé	11	19 812	38, 7
Bonaventure	5	577	3, 1
Sous-total	23	21 289	46, 1
Saguenay – Lac-St-Jean			
Chicoutimi	13	1 989	6, 8
Roberval	5	291	1, 7
Sous-total	18	2 280	8, 5
Québec			
Québec	67	16 127	39, 0
Chaudière	15	3 777	16, 1
Rivière-du-Loup	4	189	1, 2
Sous-total	86	20 093	56, 3
Trois-Rivières			
Mauricie	15	283 115	906, 0
Bois-Francs	11	3 618	23, 6
Sous-total	26	286 733	929, 6
Estrie			
Estrie	28	11 062	82, 1
Montréal			
Montréal métropolitain	174	215 699	876, 7
Richelieu	2	4 507	5, 0
Saint-Hyacinthe	4	195	1, 3
Saint-Jean	6	693	2, 9
Granby	17	6 203	48, 2
Beauharnois	9	23 867	142, 5
Terrebonne	20	9 788	50, 0
Joliette	8	10 849	142, 9
Sous-total	240	271 801	1 269, 5
Outaouais			
Hull	3	3 427	29, 4
Labelle	9	218	1, 0
Sous-total	12	3 645	30, 4
Abitibi-Témiscamingue			
Rouyn-Noranda			
Abitibi	3	10	
Sous-total	3	10	
Côte-Nord			
Saguenay	10	6 291	65, 5
Mingan	3	76	0, 5
Sous-total	13	6 367	66, 0
Total	449	623 280	2488, 5

Présence sur le territoire

Québec
1126, Chemin Saint-Louis
Bureau 700
Sillery (Québec)
G1S 1E5
Tél. (418) 643-5172

Montréal
Place Mercantile
770, Sherbrooke Ouest
9e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1
Tél. (514) 873-4375

Jonquière
3950, boulevard Harvey
Rez-de-chaussée
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél. (418) 547-2697

Rimouski
Galeries G.P.
92, 2e Rue Ouest
Bureau 204
Rimouski (Québec)
G5L 8B3
Tél. (418) 722-3582

Sherbrooke
740, rue Galt Ouest
Bureau 101
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z3
Tél. (819) 565-1224

Trois-Rivières
100, rue Laviolette
3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
Tél. (819) 379-3012

Victoriaville
Édifice Provincial
62, Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3
Tél. (819) 752-4521

Hull
a/s Ministère de l'Industrie et du Commerce
Édifice Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel-de-ville
6e étage
Hull (Québec)
J8X 4C2
Tél. (819) 771-6239

Baie-Comeau
a/s Ministère de l'Industrie et du Commerce
625, boulevard Laflèche
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5
Tél. (418) 589-5715

Rouyn/Noranda
a/s Ministère de l'Industrie et du Commerce
180, boulevard Rideau
bureau 1.01
Noranda (Québec)
J9X 1N9
Tél. (819) 762-0865

IV. Les états financiers

Société de développement industriel du Québec

États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 1988

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement industriel du Québec au 31 mars 1988 ainsi que l'état des revenus et dépenses, l'état du fonds de réserve et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après répercussion rétroactive du changement dans la comptabilisation de la contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations dont il est question à la note 3.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 10 juin 1988

Société de développement industriel du Québec
(L.R.Q., chapitre S-11.01)
Bilan
au 31 mars 1988
(en milliers de dollars)

Actif	1988	1987 (note 20)
Prêts (note 4)	371 142	192 229
Participation dans le capital-actions de sociétés (note 5)	59 176	34 889
Intérêts échus et courus	2 270	2 207
	432 588	229 325
Provision pour pertes sur prêts et participation dans le capital-actions de sociétés (note 6)	19 023	21 744
	413 565	207 581
Encaisse	935	4 011
Contributions à recevoir du gouvernement du Québec	8 767	10 759
Intérêts payés d'avance	332	56
Créance à recevoir garantie (note 7)	10 650	10 650
Frais d'émission d'obligations - coût non amorti	39	66
Immobilisations (note 8)	1 631	1 336
	435 919	234 459

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Passif	1988	1987
		(note 20)
Dette à long terme (note 9)	186 149	74 736
Intérêts échus et courus sur dette à long terme et sur avances du gouvernement du Québec	4 566	885
Avances du gouvernement du Québec (note 10)	115 032	63 950
Aide financière en cours de déboursement	11 508	11 732
Emprunt bancaire	39 000	7 485
Créditeurs et frais courus	242	10
Revenus reportés (note 11)	21 954	22 822
	378 451	181 620
Avoir		
Dotation du gouvernement du Québec (note 12)	32 944	33 389
Fonds de réserve	24 524	19 450
	57 468	52 839
	435 919	234 459

Engagements (note 18)

Éventualités (note 19)

Société de développement industriel du Québec
Fonds de réserve
de l'exercice terminé le 31 mars 1988
(en milliers de dollars)

	1988	1987 (note 20)
Solde au début		
Solde déjà établi	19 185	17 278
Redressement - Contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations (note 3)	265	105
Solde redressé	19 450	17 383
Revenu net	5 074	2 067
Solde à la fin	24 524	19 450

Société de développement industriel du Québec
Revenus et dépenses
de l'exercice terminé le 31 mars 1988
(en milliers de dollars)

	1988	1987 (note 20)
Revenus		
Intérêts sur prêts et compensation (note 13)	11 962	11 484
Intérêts sur dépôts bancaires	510	214
Dividendes	44	560
Primes gagnées (note 11)	53	296
Honoraires de garantie de remboursement d'emprunts (note 14)	709	270
Honoraires de gestion	556	—
	13 834	12 824
Contributions du Gouvernement du Québec (note 15)	82 906	88 167
	96 740	100 991
Dépenses		
Frais financiers (note 16)	7 210	7 427
Provision pour pertes sur prêts et participation dans le capital-actions de sociétés (note 6)	1 497	3 034
Réclamations d'intérêts (note 11)	53	296
	8 760	10 757
Dépenses assumées par le gouvernement du Québec (note 15)		
Soutien financier aux entreprises	73 329	79 171
Dépenses de fonctionnement	9 577	8 996
	82 906	88 167
	91 666	98 924
Revenu net	5 074	2 067

Société de développement industriel du Québec
Évolution de la situation financière
de l'exercice terminé le 31 mars 1988
(en milliers de dollars)

	1988	1987 (note 20)
Activités d'exploitation		
Rentrées nettes générées par les opérations (note 17)	6 598	5 128
Opérations de prêts et de participation dans le capital-actions de sociétés	(207 418)	(46 289)
Variation nette d'autres soldes hors liquidités	6 097	2 507
Fonds absorbés par les activités d'exploitation	(194 723)	(38 654)
Activités de financement		
Émission de la dette à long terme	110 000	10 500
Avances du gouvernement du Québec	51 082	26 313
Dotation du gouvernement du Québec	(445)	—
Fonds générés par les activités de financement	160 637	36 813
Activité d'investissement		
Fonds absorbés par l'activité d'investissement: Acquisition d'immobilisations	(505)	(554)
Augmentation de l'endettement bancaire au cours de l'exercice	34 591	2 395
Endettement bancaire au début	3 474	1 079
Endettement bancaire à la fin	38 065	3 474

L'endettement bancaire de la Société comprend l'emprunt bancaire diminué de l'encaisse.

Société de développement industriel du Québec

Notes complémentaires
31 mars 1988

(en milliers de dollars)

1. Constitution et objet

La Société de développement industriel du Québec est une corporation au sens du Code civil, à but non lucratif et constituée par une loi spéciale. Elle a pour objet de favoriser le développement économique du Québec, notamment en encourageant le développement des entreprises, la croissance des exportations et les activités de recherche et d'innovation.

Pour la réalisation de son objet, la Société accorde une aide financière à une entreprise dans le cadre des programmes d'aide financière établis par règlement et destinés à favoriser le développement économique du Québec. Elle conseille également en matière de structure de capital les entreprises qui présentent une demande d'aide financière.

La Société doit s'assurer que l'entreprise, à laquelle elle accorde une aide, possède la structure financière requise, le personnel technique et de gestion adéquat et les moyens de production et de commercialisation voulus pour assurer la réalisation de son projet, lequel doit présenter des perspectives de rentabilité.

2. Conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Participation dans le capital-actions de sociétés

L'aide financière accordée par la Société sous forme d'acquisition d'actions est comptabilisée au coût d'acquisition à la rubrique "Participation dans le capital-actions de sociétés". Dans la mesure où la Société estime ne pouvoir recouvrer l'aide accordée, la perte anticipée est inscrite à la provision pour pertes.

Provision pour pertes sur prêts et participation dans le capital-actions de sociétés

La provision pour pertes sur les prêts est établie en évaluant la perte anticipée pour chaque compte présentant des difficultés majeures de perception et pour les autres, en appliquant, pour couvrir les pertes éventuelles, un taux basé sur l'expérience des pertes encourues sur les prêts. Pour la participation dans le capital-actions de sociétés, la provision pour pertes est établie par l'évaluation de chacun des comptes.

Aucune provision n'est pourvue à l'égard des pertes sur les prêts et participation dans le capital-actions de sociétés pour lesquelles le remboursement est garanti par le gouvernement du Québec.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes et les taux suivants:

	Méthode	Taux
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	10%
Ameublement et équipement	Solde dégressif	10%

Subventions et prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des sociétés

Les frais relatifs aux subventions et prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des sociétés sont imputés aux opérations de l'exercice au cours duquel ces dernières ont produit leur réclamation et ont satisfait à toutes les conditions posées par la Société. La contribution correspondante du gouvernement du Québec est alors considérée acquise à la Société.

Dette à long terme

Les obligations sont inscrites à leur valeur nominale. Pour ce qui est des obligations à un fort taux d'escompte, la dette est inscrite à sa valeur actualisée augmentée

annuellement de la capitalisation de l'escompte s'apparentant à de l'intérêt, selon la méthode de l'intérêt réel et est imputé à chaque année aux frais financiers.

Frais d'émission d'obligations

Les frais d'émission d'obligations sont amortis, selon la méthode linéaire, sur la durée de la dette.

Revenus reportés

a. *Contribution aux intérêts sur obligations*

La contribution reçue du gouvernement du Québec, représentant la différence entre la valeur actualisée des obligations à un fort taux d'escompte et leur valeur nominale, a été reportée au moment de l'émission. Cette contribution est virée aux opérations selon la méthode de l'intérêt réel sur la durée de la dette.

b. *Contribution à l'acquisition d'immobilisations*

Le coût d'acquisition des immobilisations est assumé par le gouvernement du Québec à même les deniers accordés à cette fin par le Parlement. Cette contribution est reportée et virée aux opérations selon les mêmes méthodes et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations.

c. *Protection contre la hausse du taux d'intérêt*

Les primes perçues et les intérêts qu'elles génèrent sont inscrits comme revenus reportés et sont virés aux opérations au fur et à mesure que les réclamations sont acceptées. Le gouvernement du Québec assume, le cas échéant, les frais excédentaires de ce programme.

Frais d'administration assumés par le gouvernement du Québec

Les frais d'administration de la Société, assumés par le gouvernement du Québec, sont payés à même les deniers accordés à cette fin par le Parlement.

Le coût des avantages sociaux accordés aux employés de la Société et de certains services de soutien est défrayé à même les crédits des différents ministères et organismes concernés et n'est pas présenté à l'état des revenus et dépenses.

3. Modification d'une convention comptable

À compter du présent exercice, la contribution du gouvernement du Québec relative aux acquisitions d'immobilisations est reportée et virée aux opérations selon les mêmes méthodes et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations. Auparavant cette contribution était inscrite à titre de capital d'apport. Cette modification d'une convention comptable appliquée rétroactivement a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers:

	1988	1987
Revenus reportés	1 631	1 336
Revenu net	210	160
Capital d'apport	(2 106)	(1 601)
Fonds de réserve	475	265

4. Prêts

	1988	1987
Prêts garantis par le gouvernement du Québec (1)		
Prêts portant intérêt		
Aide aux activités de recherche et d'innovation	47 037	36 445
P.M.E. Innovatrice	6 814	11 740
Aide au développement touristique	2 837	4 438
Crédit à l'implantation	17 252	13 153
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	7 540	8 000
Prêts sans intérêt		
Aide au développement touristique	4 583	2 073
Technologie moderne et entreprises dynamiques	112 661	71 567
Tertiaire moteur	405	162
Industrie électronique	122	—
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	135 300	—
	334 551	147 578

Prêts non garantis par le gouvernement du Québec		
Prêts portant intérêt		
Financement pour les entreprises du secteur manufacturier	30 481	43 714
Financement des exportations	1 950	937
Prêts participatifs portant intérêt		
Aide à l'investissement	4 032	—
Aide aux activités de recherche et d'innovation	128	—
	36 591	44 651
	371 142	192 229

(1) Les revenus relatifs à P.M.E. Innovatrice sont remis au gouvernement du Québec. Les frais financiers sont assumés par le gouvernement du Québec à l'exception de ceux relatifs aux prêts des programmes d'aide aux activités de recherche et d'innovation, de crédit à l'implantation et de l'aide au développement touristique qui sont imputés à la Société.

5. Participation dans le capital-actions de sociétés - au coût

	1988	1987
Participation garantie par le gouvernement du Québec (1)		
Actions ordinaires et privilégiées		
Urgence d'aide à la P.M.E.	976	976
Financement des entreprises	4 626	1 043
P.M.E. Innovatrice	2 741	2 219
Prêt de capitalisation	1 000	—
Aide aux activités de recherche et d'innovation	478	—
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	10 060	60
Actions d'une classe particulière		
Aide au développement touristique	5 078	3 020
Technologie moderne et entreprises dynamiques	22 093	12 607
Tertiaire moteur	48	19
	47 100	19 944
Participation non garantie par le gouvernement du Québec		
Actions ordinaires et privilégiées		
Financement pour les entreprises du secteur manufacturier	10 333	13 715
Financement des exportations	707	391
Formation de consortium	1 036	839
	12 076	14 945
	59 176	34 889

(1) Les revenus découlant de cette participation sont remis au gouvernement du Québec. Les frais financiers sont assumés par ce dernier.

6. Provisions pour pertes sur prêts et participation dans le capital-actions de sociétés

	1988	1987
Solde au début	21 744	20 682
Déduire:		
Radiations		
Prêts	3 480	664
Participation dans le capital-actions de sociétés	738	1 341
	4 218	2 005
Ajouter:		
Recouvrement sur prêts radiés	—	33
	17 526	18 710
Ajouter:		
Provision additionnelle requise pour l'exercice		
Prêts	938	1 837
Participation dans le capital-actions de sociétés	559	1 197
	1 497	3 034
Solde à la fin	19 023	21 744
La provision pour pertes se répartit comme suit:		
Prêts	16 795	19 337
Participation dans le capital-actions de sociétés	2 228	2 407
	19 023	21 744

Les pertes anticipées découlant des prêts et participation dans le capital-actions de sociétés garantis par le gouvernement du Québec s'établissent à 26 920 080 $ au 31 mars 1988 (31 mars 1987: 17 393 564 $). Sont exclues de ces pertes anticipées celles se rapportant aux prêts sans intérêt vu que leur remboursement ne devient généralement exigible que 15 ans après leur déboursement et celles se rapportant aux actions d'une classe particulière lesquelles ne comportent aucune date de rachat.

7. Créance à recevoir garantie

Cette créance garantie provient de conventions de vente et de paiement intervenues le 21 juillet 1981 avec l'actionnaire principal d'une entreprise industrielle dans laquelle la Société détenait une participation de 40 % dans le capital-actions.

Nonobstant les clauses des conventions qui stipulent que la disposition de la participation dans le capital-actions de cette entreprise a été effectuée pour un prix de 3 600 000 $, lequel montant, avec les intérêts composés annuellement au taux d'intérêt bancaire

préférentiel quotidien en vigueur à compter du 30 juillet 1981, formera une somme totale de 10 650 000 $ à la date d'échéance, la Société estime que la substance des conventions intervenues est de lui permettre de recouvrer à long terme mais sans rendement l'aide accordée à cette entreprise et en conséquence, elle considère que de façon ultime elle n'aura réalisé aucun profit ni subi aucune perte à la suite de ce recouvrement.

Cette créance de 10 650 000 $ inscrite à sa valeur globale de recouvrement et garantie par une banque à charte canadienne est encaissable à une date qui dépend du taux auquel s'accumuleront les intérêts et qui se situera entre 1990 et 1991.

La valeur actualisée de cette créance s'établit à 8 203 042 $ au 31 mars 1988, soit 3 600 000 $ pour le prix de vente et 4 603 042 $ pour les intérêts courus à cette date.

8. Immobilisations

	1988			1987
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Matériel informatique et logiciels	2 086	470	1 616	1 319
Ameublement et équipement	20	5	15	17
	2 106	475	1 631	1 336

9. Dette à long terme

Le paiement du capital et des intérêts de la dette à long terme est garanti par le gouvernement du Québec.

	1988	1987
Obligations, série "C", 12 1/2%, échéant le 3 décembre 1989	16 800	16 800
Obligations, série "D", sans intérêt, échéant le 7 juin 1995: valeur nominale de 30 000 000 $, à la valeur actualisée au taux de 11,05% l'an	13 849	12 436
Obligations, série "E", portant intérêt au taux annuel équivalent au taux préférentiel moyen de trois banques à charte moins 5/8 de 1%et échéant le 24 mars 1991. La Société peut, à son gré, racheter les obligations de cette émission à leur valeur nominale le 24 mars 1988 ou à toute date de paiement d'intérêt par multiple de 5 000 000 $	35 000	35 000
Obligations, série "F", portant intérêt au taux annuel de 8,25% et échéant le 15 mai 1992. Les obligations sont échangeables, au gré du détenteur, en obligations série "2F" de la Société portant intérêt au taux de 9,125%l'an à compter de la date d'immatriculation lors de l'échange et échéant le 15 mai 2007	110 000	—
Emprunt de 1 190 000 000 YENS, portant intérêt au taux réel de 6% (taux effectif de 8,88% compte tenu du contrat de change), remboursable le 6 février 1997. Les remboursements de capital et d'intérêts sont couverts par un contrat de change à taux fixe prédéterminé	10 500	10 500
	186 149	74 736

10. Avances du Gouvernement du Québec

	1988	1987
Avances remboursables portant intérêt selon les conventions d'aide financière à l'exception de celle concernant le mandat spécial qui porte intérêt au taux de 9,75%		
Programme P.M.E. Innovatrice		
Prêts	6 814	11 740
Intérêts échus et courus	698	1 042
Participation dans le capital-actions d'une société		
Mandat spécial (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	10 000	—
Avances remboursables ne portant pas intérêt		
Programme P.M.E. Innovatrice		
Participation dans le capital-actions de sociétés	2 741	2 219
Prêts sans intérêt	67 561	33 303
Participation dans le capital-actions d'une classe particulière de sociétés	27 218	15 646
	115 032	63 950

11. Revenus reportés

	1988	1987
- Contribution du gouvernement du Québec aux intérêts sur obligations série "D":		
Solde au début	17 564	18 550
Contribution virée aux opérations	1 413	986
Solde à la fin	16 151	17 564
- Contribution du gouvernement du Québec à l'acquisition d'immobilisations:		
Solde au début	1 336	942
Contribution reçue	505	554
	1 841	1 496
Contribution virée aux opérations	210	160
Solde à la fin	1 631	1 336
- Protection contre la hausse du taux d'intérêt:		
Solde au début	3 922	3 392
Primes perçues et intérêts	303	826
	4 225	4 218
Primes gagnées suite aux réclamations d'intérêts	53	296
Solde à la fin	4 172	3 922
	21 954	22 822

12. Dotation du Gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec est autorisé à payer à la Société sur le Fonds consolidé du revenu une somme de 100 millions $ pour la constitution d'une dotation. Au 31 mars 1988, cette dotation est de 32 944 115 $ (31 mars 1987: 33 389 115 $). Cette diminution de 445 000 $ représente le transfert au gouvernement d'une participation dans le capital-actions d'une société.

13. Intérêts sur prêts et compensation

	1988	1987
Prêts garantis par le gouvernement du Québec	6 402	5 166
Prêts non garantis par le gouvernement du Québec	2 865	3 718
Prêts participatifs non garantis par le gouvernement du Québec	49	—
	9 316	8 884
Compensation du gouvernement du Québec à l'égard de certains prêts consentis à des taux inférieurs à celui du marché	2 646	2 600
	11 962	11 484

14. Honoraires de garantie de remboursement d'emprunts

	1988	1987
Garanties assumées par le gouvernement du Québec	642	160
Garanties assumées par la Société	67	110
	709	270

15. Contributions du Gouvernement du Québec (1)

Les contributions servent à rembourser les dépenses suivantes:

	Loi sur la Société de développement industriel du Québec		Loi du ministère de l'Industrie et du Commerce (4)	Loi sur l'aide au développement touristique	Total 1988	Total 1987
	Mandat général (2)	Mandats spéciaux (3)				
Soutien financier aux entreprises						
Subventions et prises en charge d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises	41 519	9 102	2 977	3 026	56 624	63 963
Exonérations de remboursements de prêts et d'intérêts	342		685		1 027	611
Exécutions de garanties de remboursement d'emprunts	12 112		1 872		13 984	12 374
Perte sur prêts garantis par le gouvernement du Québec	1 694				1 694	820
Perte sur aliénation de participation dans le capital-actions de sociétés						1 403
	55 667	9 102	5 534	3 026	73 329	79 171
Dépenses de fonctionnement						
Traitements et autres rémunérations					7 212	6 737
Services informatiques					111	78
Loyers de bureau					1 157	1 111
Amortissement des immobilisations					210	160
Autres					887	910
					9 577	8 996
Total des contributions					**82 906**	**88 167**

(1) Des contributions additionnelles de 18 621 000 $ sont présentées distinctement: i) à l'état des revenus et dépenses: 2 646 000 $ pour compenser le manque à gagner sur des prêts consentis à des taux inférieurs à celui du marché et 15 470 000 $ en contrepartie de certains frais financiers encourus; ii) au passif à titre de revenus reportés: 505 000 $ pour l'acquisition d'immobilisations.

(2) Comprend les programmes: regroupement d'entreprises, aide à l'investissement pour les entreprises à technologie moderne et les entreprises dynamiques, prêt de capitalisation, aide au développement de l'industrie électronique, aide à l'investissement pour les entreprises du tertiaire moteur, financement des entreprises, crédit à l'implantation et aide aux activités de recherche et d'innovation.

(3) Article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec.

(4) Comprend les programmes d'urgence d'aide à la PME, accès à la bourse, nouveaux entrepreneurs, petite et moyenne entreprise innovatrice, modernisation pour les industries du textile, bonneterie et vêtement ainsi qu'innovation dans l'industrie du meuble.

16. Frais financiers

	1988	1987
Intérêts sur la dette à long terme	15 598	6 487
Intérêts sur avances du gouvernement du Québec	1 046	1 445
Intérêts et frais bancaires	5 459	2 737
Amortissement des frais d'émission d'obligations	27	27
Frais d'une émission d'obligations assumés par le gouvernement du Québec	550	—
	22 680	10 696
Moins: Contribution du gouvernement du Québec	15 470	3 269
	7 210	7 427

17. Évolution de la situation financière

	1988	1987
Activités d'exploitation		
- Rentrées nettes générées par les opérations:		
Revenu net	5 074	2 067
Éléments n'affectant pas les liquidités:		
Amortissement des immobilisations	210	160
Provision pour pertes sur prêts et participation dans le capital-actions de sociétés	1 497	3 034
Amortissement des frais d'émission d'obligations	27	27
Capitalisation de l'escompte sur obligations s'apparentant à de l'intérêt	1 413	986
Virement de revenus reportés	(1 623)	(1 146)
	6 598	5 128

18. Engagements

	1988	1987
Aides financières autorisées, non déboursées au 31 mars et qui seront financées par la Société:		
Prêts		
- Garantis par le gouvernement du Québec	52 788	90 350
- Non garantis par le gouvernement du Québec	28 366	5 649
Participation dans le capital-actions de sociétés		
- Garantie par le gouvernement du Québec	10 500	—
- Non garantie par le gouvernement du Québec	943	1 627

Aides financières autorisées, soumises à certaines conditions de la Société, non déboursées au 31 mars. Ces aides seront financées à même les crédits votés annuellement par le Parlement ou à même un emprunt de la Société garanti par le gouvernement du Québec

Exercice	Prises en charge d'une partie du coût des emprunts	Subventions	Prêts sans intérêt	Actions d'une classe particulière		
1989	62 993	20 724	96 958	14 294		
1990	40 928	6 970	92 175	9 975		
1991	25 470	5 291	26 283	6 902		
1992	17 497	4 499	13 031	2 829		
1993 et suivants	5 891	3 439	6 065	1 059		
	152 779	40 923	234 512	35 059	463 273	613 863
					555 870	711 489

En se basant sur l'expérience des trois dernières années, la Société estime que la liquidation des engagements au 31 mars 1988 pourrait résulter en des déboursés d'environ 393 778 000 $.

19. Éventualités

La Société garantit le remboursement d'emprunts contractés par des entreprises auprès d'institutions prêteuses et accorde des exonérations de remboursement soumises à certaines conditions. La dépense pouvant résulter de ces opérations sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours. Cependant, pour certains programmes d'aide, les pertes éventuelles seront assumées par le gouvernement du Québec. Les montants maximaux de ces garanties de prêts et exonérations de remboursement se répartissent comme suit:

	1988	1987
Garantie de remboursement d'emprunts		
Assumée par la Société		
Financement des exportations	6 751	4 050
Financement pour les entreprises du secteur manufacturier	1 632	1 034
	8 383	5 084
Assumée par le gouvernement du Québec		
Mandats spéciaux (article 7 de la Loi sur la Société de développement industriel du Québec)	99 080	96 876
Aide au développement touristique	3 952	8 665
Urgence d'aide à la PME	6 531	23 509
Financement des entreprises	140 814	199 182
Prêt de capitalisation	41 721	30 213
	292 098	358 445
	300 481	363 529
Exonération de remboursement d'emprunts accordée selon des conditions posées par la Société		
Assumée par le gouvernement du Québec		
Crédit à l'implantation	15 226	13 927
Financement des exportations	136	298
Aide aux activités de recherche et d'innovation	45 502	48 331
	60 864	62 556
	361 345	426 085

L'exécution des garanties de remboursement d'emprunts, que la Société et le gouvernement du Québec seraient appelés à assumer, pourrait résulter en une perte d'environ 472 000 $ et 18 866 000 $ respectivement.

Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière et sur les résultats de ses opérations.

20. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de 1987 ont été redressés pour donner effet à la modification d'une convention comptable mentionnée à la note 3 et ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1988.